

Valavran près Genève, le 7 mars 1919.

*Rapport contre
le Vorarlberg*

Mon cher ministre,

Ci-inclus je me permets de vous renvoyer l'intéressant dossier que vous avez bien voulu me confier. J'en ai pris connaissance avec le plus vif intérêt.

En ce qui concerne la question des annexions territoriales, j'avoue que votre hardiesse m'effraie^e quelque peu! Pour ma part j'estime que dans presque tous les cas la Suisse a tout à craindre et qu'elle n'a rien à attendre de bon d'un déplacement de ses frontières. Au points de vue politique, économique et militaire, elle restera toujours un Etat minuscule, dont la sécurité et la prospérité ne peuvent dépendre que de la confiance absolue qu'elle saura inspirer à tous ses voisins. Pour cela, je ne me résignerais à nous laisser imposer un agrandissement de territoire que si tout le monde en Suisse, dans les régions en question, dans les Etats auxquels appartenaient ces régions et chez tous nos autres voisins était unanime à le désirer. Comme vous le voyez, on ne saurait être plus "Little Switzerlander"!

Merci aussi des deux autres documents. J'espère que mon rapport satisfera les autorités automobilistes.

Veillez croire, mon cher ministre, avec mes remerciements renouvelés pour toutes vos bontés passées et pour toutes les amabilités futures que vous avez bien voulu me faire entrevoir, en me promettant de me faire le service de vos précieux rapports politiques, à mes sentiments les meilleurs,

Wm. E. Rappard
*Unily, si vous prie, ex amice l'extrême hôte de
 rédaction*

